



Le Conseil synodal début 2018 (depuis la gauche): Stefan Ramseier, Pia Grossholz-Fahrni, Andreas Zeller, Iwan Schulthess, Claudia Hubacher, Roland Stach.

fondée sur le droit des associations. Notre Eglise a largement contribué à la réussite de ce projet qui entrera en vigueur en 2020.

ENSEMBLE

Le groupe de réflexion représentatif dont la création avait été décidée lors du Synode d'été 2017 a été constitué et s'est réuni à plusieurs reprises. Il a décidé d'adresser les trois questions suivantes au lectorat d'ENSEMBLE ainsi qu'à celui des publications de l'Association des paroisses et de la Société pastorale: 1. Pourquoi lisez-vous ENSEMBLE? 2. Vos attentes à l'égard du magazine sont-elles satisfaites? 3. Quelles sont vos suggestions d'amélioration? Lorsque les réponses auront été analysées, nous informerons le Synode et examinerons les principales demandes afin «d'adapter ENSEMBLE au fur et à mesure des dernières évolutions et des nouveaux besoins», conformément à la décision du Synode.

Reformierte Medien (médias réformés alémaniques)

Après la décision du Synode d'hiver de quitter les Reformierte Medien, une

délégation du Conseil synodal a immédiatement contacté le comité de l'association pour négocier une participation de notre Eglise au travail avec la radio et la télévision ainsi qu'au portail internet. Ces discussions ont rapidement permis de trouver de bonnes solutions. En 2019 et en 2020, nous verserons en tant que membre associé un montant de 300'000 francs par année pour cofinancer les prestations mentionnées ci-dessus. D'autres demandes que nous avons formulées notamment à propos de la présentation des comptes et d'un concept journalistique ont été remplies. Au quatrième trimestre 2019, nous reprendrons les négociations dans l'optique d'une réaffiliation de notre Eglise en tant que membre à part entière à partir de 2021.

Visites

S'agissant des visites effectuées durant l'année sous revue, il convient de mentionner: la rencontre du Conseil-exécutif avec le Conseil synodal à la Maison de l'Eglise, la visite rendue au Conseil synodal par la nouvelle directrice des affaires ecclésiastiques, la visite du Conseil synodal au Conseil d'Eglise

de Saint-Gall, la venue du Conseil du Consistoire de Genève à la Maison de l'Eglise, et la séance extra-muros du Conseil synodal à Bolligen. Le président du Conseil synodal a prononcé des discours officiels et des messages de salutation lors de la célébration des 400 ans de l'église de Schangnau, des 200 ans des «Stadtschützen Bern» à la Collégiale, des 175 ans de Solidarité protestante de Berne ainsi que lors du colloque «Karl Barth. Glaube ich Gott» à l'occasion du 60^e anniversaire de Matthias Zeindler. Il a par ailleurs donné diverses conférences sur la loi sur les Eglises nationales, notamment à l'université dans le cadre du «Forum für Universität und Gesellschaft». A mentionner également les conférences de presse à Berne et à Bienne consacrées à la publication «Solidarité quoi qu'il advienne», qui présente la position du Conseil synodal sur des questions pastorales face au suicide assisté. Enfin, le président a de nouveau prononcé de nombreuses prédications et participé à la célébration d'un grand nombre de cultes. ■